



PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICES PUBLICS AVIS SUR L'ANALYSE DES OFFRES

A – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Désignation du pouvoir adjudicateur

MAIRIE D'OLORON SAINTE-MARIE

Place Clémenceau

CS 30138

64404 OLRON SAINTE-MARIE Cedex

Tél : 05.59.39.99.99

Courriel : marches.publics@hautbearn.fr

Adresse internet : <http://www.oloron-ste-marie.fr>

Adresse internet du profil acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Nom, prénom, qualité du signataire de la concession de service public

Bernard UTHURRY

Maire de la Mairie d'Oloron Sainte-Marie

B – OBJET DE LA CONSULTATION

Objet de la concession de service public

Concession de service public pour la fourniture, l'installation, l'exploitation, l'entretien et la maintenance de mobiliers urbains sur le territoire d'Oloron Sainte-Marie – Lot 2.

Procédure de passation

Cette procédure est soumise à la troisième partie du Code de la Commande Publique, ainsi qu'aux articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Elle est également encadrée par les dispositions des articles L.3121-1, L.3126-1, L.3126-2, R.3126-1 et suivants du Code de la Commande Publique relatifs aux contrats de concession dont la valeur estimée est inférieure aux seuils européens.

Cette consultation s'effectue dans le cadre d'un groupement de commande conformément aux articles L.3112-1 et L.3112-2 du Code de la Commande Publique avec les entités suivantes :

- Communes d'Oloron Sainte-Marie
- Communauté de Communes du Haut-Béarn

Elle donnera lieu à l'attribution d'un contrat de concession de service, soumis au Code de la Commande Publique.

C – DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

Publicité :

Date d'envoi à la publication : le 17 mars 2025

Support de publication : BOAMP

Site internet de la collectivité

Profil acheteur www.demat-ampa.fr

Date et heure limites de réception des candidatures et offres : le 14 avril 2025 à 12h00

Date de validité des offres : 180 jours

D – COMPOSITION DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Lors de sa réunion en date du **16 avril 2025**, la commission de délégation de service public était composée comme suit :

Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire (T) ou Suppléant (S)
UTHURRY Bernard	Maire et Président de la Commission	T
VILLALBA Raymond	Conseiller municipal	T
ROSSI Brigitte	Adjointe au Maire	T
BOURI Sami	Adjoint au Maire	T
BAHOUM Pierre	Conseiller municipal	T
MAILLET Patrick	Adjoint au Maire	Absent
Anne BARBET	Adjointe au Maire	S
Jean-Luc ESTOURNES	Vice-Président CCHB	T

Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
PARIS Laurent	Directeur Général des Services
GARCES Cathy	Direction juridique et Finances
LASSEUBE-SARTHOU Nathalie	Responsable Service commun Commande Publique

E – FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Le quorum est atteint :

- ☒ OUI
☐ NON

La commission de délégation de service public

- ☒ PEUT
☐ NE PEUT PAS

valablement délibérer.

Secrétariat de la commission de délégation de service public :

Nathalie LASSEUBE-SARTHOU – Responsable du Service Commande Publique.

F – AVIS DE LA COMMISSION

Au vu du rapport d'analyse des offres, la commission de délégation de service public :

☒ Donne, un avis favorable à l'analyse des offres du lot 2 du contrat de concession de service public et demande de poursuivre cette analyse avec une phase de négociation ;

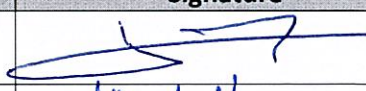
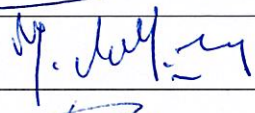
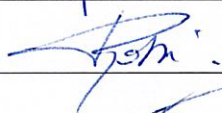
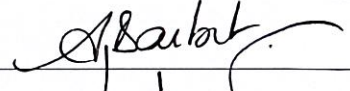
☐ Demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

Résultats des votes :

- Pour : 7
- Contre :
- Abstentions :

G – OBSERVATIONS DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

H – SIGNATURE DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Nom et prénom	Qualité	Signature
UTHURRY Bernard	Maire et Président de la Commission	
VILLALBA Raymond	Conseiller municipal	
ROSSI Brigitte	Adjointe au Maire	
BOURI Sami	Adjoint au Maire	
BAHOUM Pierre	Conseiller municipal	
Anne BARBET	Adjointe au Maire	
Jean-Luc ESTOURNES	Vice-Président CCHB	